

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D028
ESPACE DE LOISIRS - AMENAGEMENT DIVERS ACCÈS POUR
PMR

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics ;

Vu la délibération n° 2023/019 en date du 3 mars 2023 adoptant le projet "aménagement de l'espace de loisirs - année 2023" dont les aménagements pour personnes à mobilité réduite ;

Vu la proposition de la SARL BATILOIR en date du 13 décembre 2022 ;

Vu l'inscription au budget primitif 2023 de la Commune ;

Considérant qu'il est nécessaire d'aménager les accès sur l'espace de loisirs du lac des Varennes pour les personnes à mobilité ;

DECIDE

Article 1 : La SARL BATILOIR, dont le siège social est à Lhomme (Sarthe) - ZA La Croix Percée- est retenue pour la réalisation de divers travaux d'aménagement pour personnes à mobilité réduite sur l'espace de loisirs comprenant :

- l'aménagement d'une plateforme près du poste de secours ;
- la création d'une allée de 1,50 mètres de large du parking à l'aire de jeux.

Article 2 : Le montant des travaux s'élève à 9 384.00 € hors taxes, soit 11 260.80 € toutes taxes comprises.

Article 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain Conseil Municipal.

Fait à Marçon, le 08/06/2023

Le Maire,
Monique TROTIN

